



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du 24 août 2026

CLAIREFONTAINE

Le prochain « week-end des bénévoles » à Clairefontaine est prévu les **19 et 20 septembre 2026**.

ATTENTION : le Bureau Exécutif de la LFA et la Commission du Bénévolat n'accorderont aucune dérogation.

Rappel des critères sur le choix des invités

- Détenir une licence **dirigeant(e)** ou **volontaire** ou **membre individuel de club**.
- Un maximum de **7 saisons d'ancienneté** (si l'individu est dans sa 7^{ème} saison, il est éligible).
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans (dans ce cas, le préciser pour prévoir une chambre double).
- Etre âgé au minimum de **18 ans** à la date de l'évènement. Les mineurs ne sont pas acceptés.
- Etre au maximum 2 bénévoles du même club, afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.
- Les présidents de ligue et districts ne sont pas retenus pour ce dispositif.
- **Dress code** : tenue sportive pour la journée et décontractée chic pour la soirée.

Ne sont pas éligibles

- les éducateurs fédéraux
- les animateurs fédéraux
- les stagiaires éducateurs
- les arbitres
- les ayant droits
- les présidents de ligues et districts

Date butoir : **mercredi 2 septembre 2026**

Les bénévoles peuvent choisir leur départ : soit de la **LAuRAFoot à 5h**, soit de l'établissement de **Cournon d'Auvergne à 7h**

COUPE DE FRANCE

Rappel important du règlement

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes **se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Rappel terrain

Art.10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T7 ou T7 Syn., avec éclairage E7 minimum.

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

1er tour : week-end des 5-6 septembre 2026

Article 1 du Règlement Fédéral de la compétition

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE », exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- Un championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**), étant rappelé que les joueurs de la catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.
- Un championnat U18 ou U17 (**Régional ou Départemental**).

«Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition, dans l'ordre des compétitions : Nationales, Régionales puis Départementales».